Département
Lozère

communauté de communes
DES CÉVENNES AU MONT LOZÈRE

En exercice : 28
Présents : 23
Votants: 27

Date de convocation :

Pour:27 - Contre:0 - Abstention:0
Ne prend pas part au vote:0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance ordinaire du 23 juillet 2026

Le vingt-trois juillet deux mille vingt-six à 14h00 le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre BONNET

Présents : Pierre BONNET, Serge ANDRE, Daniel BARBERIO, Pierre-Emmanuel DAUTRY, Philippe FLAYOL, Josette GAILLAC, Jean-Michel LACOMBE, Pascal MARCHELIDON, Stéphan MAURIN, Pierre COLSON, Christian ROUX, Patrick VALDEYRON, Cédric MARTIN, Blandine LAURENT, Philippe ANDRE, Frédéric GODEUX, Cyril DJALMIT, Patrick GALZIN, Aïdane OBRIST, Anne DUBROCARD, Philippe GIRAL, Antoine VINCENT, Agnés VALLADIER

Procurations : Pierre PLAGNES représenté par Christian ROUX, David RAYDON représenté par Philippe FLAYOL, Cécile URRUSTY représentée par Patrick VALDEYRON, Henri KAUFMANN représenté par Frédéric GODEUX

A été nommé secrétaire : Monsieur Cédric MARTIN

Délibération N°DE_2026_115

Objet : **Equipement et aménagement d'un réseau d'itinéraires multi pratiques**

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil que, dans le cadre du programme Avenir Montagne Ingénierie et de sa stratégie de développement touristique, la Communauté de communes s'est engagée dans un programme de développement et de renforcement d'un réseau d'itinéraires multi pratiques couvrant l'ensemble de son territoire.

Il indique qu'à l'issue de la phase d'étude, il convient désormais d'engager une phase travaux afin d'aménager les sentiers multi-pratiques selon le linéaire validé par le Conseil communautaire.

Il précise que pour la finalisation de son programme d'équipement et d'aménagement des sentiers la Communauté de communes a souhaité répondre à l'appel à projet « Tourisme Durable, Responsable et Solidaire » proposé par la région Occitanie.

Le projet présenté par la Communauté de communes s'inscrit dans la mise en place d'actions de développement touristique et notamment la mise en œuvre des itinéraires multi pratiques sur l'ensemble du territoire communautaire.

Il est précisé que le projet, a pour objectif d'aménager les sentiers de randonnée par la réalisation de travaux légers (travaux sur assise, pose de poteaux signalétiques…)

Cette action aura notamment pour objectif de procéder à l'ouverture du réseau de sentiers défini lors de la première phase du programme (étude, conception, conventionnement) et de permettre une fréquentation sécurisée et pratique des sentiers aménagés.

Le plan de financement prévisionnel du projets'établit de la façon suivante :

Date de transmission de l'acte: 27/07/2026
Date de reception de l'AR: 27/07/2026
048-200069136-DE_2026_115-DE
AGEDI

Financeurs	Montant HT	%	Observation
DETR	448 195,80 €	60%	**Acquis**
FNADT	20 000 €	2,68%	Obtenu le 18/12/2023
Conseil Départemental	16 000,00 €	2,14%	En cours
Conseil Régional	112 048,95 €	15%	En cours
Parc National des Cévennes	1 349,65 €	0,18%	En cours
CC CML -fonds propres-	149 398,60 €	20%	
Total	**746 993,00 €**		

Cela étant exposé, il est demandé au Conseil communautaire, d'approuver le projet « Equipement et aménagement d'un réseau d'itinéraires multi pratiques » d'approuver le plan de financement prévisionnel présenté, d'autoriser monsieur le Président à solliciter les partenaires financiers identifiés et notamment le Conseil régional d'Occitanie au titre de l'appel à projet « Tourisme Durable, Responsable et Solidaire Animation Pôle Nature ».

Vu, le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° DE_2018_156 du 17 décembre 2018 Etude pour la mise en place d'un réseau d'itinéraire multi pratique.

Vu la délibération n° DE_2023_055 du 17 décembre 2023 Demande de subvention pour la réalisation d'une étude de définition, d'aménagement et de promotion d'un réseau d'itinéraires multi pratiques dans les vallées Cévenoles.

Vu la délibération n° DE_2025_100 du 25 septembre 2025 Diagnostic et définition d'un réseau local de sentiers et sites d'activités de pleine nature

Le Conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité

APPROUVE le projet « Equipement et aménagement d'un réseau d'itinéraires multi pratiques ».

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

Financeurs	Montant HT	%	Observation
DETR	448 195,80 €	60%	**Acquis**
FNADT	20 000 €	2,68%	Obtenu le 18/12/2023
Conseil Départemental	16 000,00 €	2,14%	En cours
Conseil Régional	112 048,95 €	15%	En cours
Parc National des Cévennes	1 349,65 €	0,18%	En cours
CC CML -fonds propres-	149 398,60 €	20%	
Total	**746 993,00 €**		

Date de transmission de l'acte: 27/07/2026
Date de reception de l'AR: 27/07/2026
048-200069136-DE_2026_115-DE
AGEDI

AUTORISE monsieur le Président à solliciter les partenaires financiers identifiés et notamment le Conseil régional d'Occitanie au titre de l'appel à projet « Tourisme Durable, Responsable et Solidaire AnimationPôle Nature ».

AUTORISE monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture le 22/07/2026
et publié ou notifié le 22/07/2026

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme
Monsieur Pierre BONNET

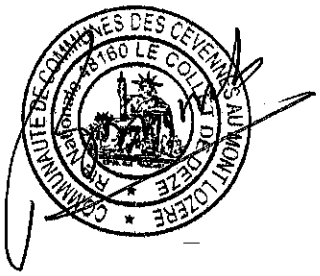

Date de transmission de l'acte: 27/07/2026
Date de reception de l'AR: 27/07/2026
048-200069136-DE_2026_115-DE
AGEDI